

Communiqué de presse
Berne, le 26 juin 2024

L'usam s'oppose au durcissement des dispositions relatives à la publication d'informations par les entreprises

L'Union suisse des arts et métiers usam rejette catégoriquement la proposition du Conseil fédéral visant à durcir les dispositions relatives à la publication d'informations par les entreprises. Le projet engendrerait de nouveaux coûts inutiles pour les PME. Au lieu d'imposer constamment de nouvelles contraintes bureaucratiques aux entreprises, il convient plutôt de réduire les réglementations inutiles.

Dans les entreprises suisses, les réglementations engendrent des coûts s'élevant à 10% du PIB, soit actuellement 70 milliards de francs par année. Un allègement est donc impératif. Au lieu de cela, le Conseil fédéral fait le contraire: avec le projet mis aujourd'hui en consultation, il veut durcir les dispositions relatives à la publication d'informations concernant la gestion durable des entreprises. Désormais, même les entreprises de taille moyenne seraient tenues de publier des informations en matière de durabilité. Cela augmenterait encore les coûts réglementaires pour les entreprises. Les honoraires des réviseurs seraient à l'avenir eux aussi plus élevés. En effet, le Conseil fédéral prévoit que les rapports soient «soumis à une entreprise de révision externe ou à un organisme d'évaluation de la conformité». L'usam s'oppose catégoriquement à l'introduction de cette nouvelle charge inutile pour les entreprises et demande au Conseil fédéral de présenter, à la place, un autre projet visant à alléger la charge administrative des PME.

Les nouvelles règles présentées aujourd'hui auraient aussi des conséquences financières indirectes pour les entreprises qui se situent en dessous des seuils fixés (250 employés, un total du bilan de 25 millions de francs et un chiffre d'affaires de 50 millions de francs), car les entreprises directement concernées par la réglementation répercuteront les nouvelles charges sur les fournisseurs PME.

Également annoncé aujourd'hui par le Conseil fédéral, l'examen des aides que pourrait apporter la Confédération pour soutenir les entreprises dans la mise en œuvre des nouvelles règles inutiles ne justifie pas l'édiction de ces dernières. Au lieu d'étendre l'influence de l'État sur les entreprises, il faut attaquer le problème à la racine. En l'occurrence, la solution est simple: renoncer à l'introduction de nouvelles prescriptions inutiles et supprimer les réglementations inutiles en vigueur.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.